Un théâtre transformé en centre de vaccination de la covid-19

Près d'un mois après le départ de la campagne de vaccination en France, la première phase est toujours en cours à Nice. Pour l'occasion le Théâtre de Verdure où sont habituellement joués des spectacles en plein air accueille depuis 3 semaines un centre de vaccination de la covid-19 géré par la mairie.



Loges des artistes transformées en cabines de vaccination, 25.01.2021, Théâtre de Verdure

Le centre de vaccination n'est pas encore ouvert mais les personnes de plus de 75 ans font déjà la queue pour se faire vacciner en ce 25 janvier. Parmi eux se trouve Michelle Soudin, une ancienne pharmacienne à la retraite âgée de76 ans. Elle patiente sur une chaise à l'extérieur, juste devant une immense pancarte sur laquelle il est inscrit « Centre de vaccination, uniquement sur rendez-vous, inscription sur vaccincovid19.nice.fr ». Si Michelle est ici, c'est pour pouvoir voir ses enfants et s'occuper de ses petits enfants. « Je veux être tranquille, c'est pour ne pas craindre la covid-19 que je me fais vacciner », explique-t-elle. Elle est venue en toute sérénité « J'étais pharmacienne, les vaccins ça a toujours marché, je ne vois pas pourquoi celui-ci préoccupe plus que les autres et au pire vous savez à mon âge. Le problème maintenant c'est les variants. Si le vaccin n'est pas efficace contre eux, alors qu'est-ce qu'on fait », continue-t-elle.

Deux agents vêtus de gilets bleus sont chargés de réguler l'afflux de personnes de l'autre côté des palissades noires. Ils permettent à la file d'avancer. Deux autres personnes de la Réserve Civile et Citoyenne munis d'un gilet orange fluo aident les plus âgés à avancer dans la queue.

Isabelle Henri, l'attachée de presse de la mairie de Nice entre dans un théâtre de verdure totalement métamorphosé. « Ici c'est la première étape, les gens entrent et on leur fait remplir un

formulaire pour avoir un suivi », commence-t-elle en désignant une grande tente blanche installée tout près de l'entrée.

Des loges méconnaissables



Une fois sortis de la tente, les patients suivent un sens de circulation unique. Ils empruntent une descente qui conduit sous une arche et un couloir souterrain. C'est ici que se déroule la deuxième étape. Au bout du couloir, une salle ronde dans laquelle se trouvent 8 « cabines de vaccination ». Ce sont habituellement les loges des artistes qui viennent faire le show sur la scène en plein air. Au dessus de chacune des portes se trouve une photo d'un

musicien. Julien Doré, Olivia Ruiz ou encore Poppa Chubby trônent fièrement au dessus des loges. Depuis 3 semaines pas de professionnels de la musique ni de comédiens, seulement des infirmières vêtues de leur blouse bleue et un maximum de 16 personnes qui attendent patiemment leur tour.

Derrière des rideaux noirs se cache le bureau du responsable Claude Queyranne. Il explique le protocole du centre de vaccination. «Nous avons une gestion rude. La première chose que l'on fait, c'est procéder à la vérification de l'identité des patients parce qu'il y a des personnes qui essayent de se faire vacciner sans avoir le droit », explique-t-il. Pour permettre un suivi et comme le vaccin s'injecte en plusieurs fois, tous les futurs vaccinés doivent remplir 2 documents : un questionnaire de santé et une fiche de traçabilité. Le responsable reprend : « Ici, la première chose à faire, c'est le rendez-vous médical. Il n'est pas obligatoire, seulement recommandé, surtout si la personne a marqué sur son questionnaire qu'elle avait des symptômes de la covid-19 » continue-t-il en désignant une cabine. En fonction des documents remplis, ce sont les infirmières qui décident de piquer ou non.

Or il y a une coquille dans tout cela, les retards de livraison des laboratoires Pfizer et BioNTech. « On devrait avoir une capacité de 1 000 vaccins par jour et depuis le début on a injecté la première dose à plus de 4 000 personnes. Mais avec les retards, tout est ralenti. Cette après midi on pourra faire 250 doses alors que normalement c'est 500. Les vaccins sont beaucoup trop précieux, à la fin de la journée on ne jette rien. On en utilise 100% », explique-t-il sans manquer de rappeler que « le maire Christian Estrosi tient à ce que chaque rendez-vous pris soit assuré »

Pour éviter de potentiels effets secondaires

Une fois les deux étapes terminées, les tout nouveaux vaccinés empruntent des escaliers. Pas pratique pour les personnes âgées qui ont du mal à marcher. Un couloir donne sur la scène qui se trouve habituellement en plein air. Elle aussi a été transformée en « salle de repos » chauffée. Une immense tente blanche, plus grande encore que la précédente accueille les patients pendant un

minimum de 15 minutes. Cette salle est la dernière étape avant la liberté. Une quinzaine de personnes patientent dans le silence. Ce n'est pas inutile. Bien au contraire, c'est ici que l'on vérifie comment le corps des patients réagit au vaccin, s'ils ont des allergies.



Bien sur, la salle est surveillée. Hilem Ben Salah et Madalina Dumitru sont toutes les deux bénévoles de l'UASC (Unité Ambulancière de Sécurité Civile). « En cas de problème on intervient », explique Hilem sous son masque. « Ca n'est pas arrivé souvent. On a eu une personne qui est tombée et qui s'est fait un bel hématome et une personne qui a fait un malaise à cause du stress, mais on n'a pas eu de gros problème ». « On est surtout là en soutien psychologique, pour rassurer les gens. Souvent les personnes qui viennent ont peur de la covid-19 », reprend Madalina. « C'est pour ça que le moral des troupes est important. On est contents d'être là, tout le monde s'entend bien, on est une super équipe », dit-elle en souriant. « Elle dit ca parcequ'on est obligés d'être la » la taquine

son collègue derrière elle. Ils rient. « C'est une mission particulière. D'habitude on est mobilisés pour maximum un mois, mais là, ca sera une mobilisation sur trois ou quatre mois puisque la vaccination se déroule en plusieurs phases », conclut-elle.

Une fois les 15 minutes écoulées et le dossier remis en mains propres avec le certificat d'injection de la première ou deuxième dose, les patients peuvent quitter les locaux en suivant le marquage au sol prévu à cet effet. Interdiction formelle de faire marche arrière. C'est de cette façon que personne ne se croise.

Axel Vaquero